

Rapport d'activité 2018

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises en 2018.

En février, Ludovic Vandeputte a demandé d'être libéré de son engagement d'administrateur. Le Conseil d'administration l'a remercié très chaleureusement pour son action comme président et administrateur depuis la création de la FPRA.

Son départ laissait vacant le siège de catégorie A (délégué de l'asbl). L'assemblée générale de l'asbl a proposé qu'il soit remplacé par Bernard Cassiers, qui était administrateur de catégorie B.

Bernard Cassiers est donc nommé depuis le 24/4/2018 pour 4 ans administrateur de catégorie A (jusqu'à l'AG de l'asbl de 2022).

Depuis le mois de novembre, Brigitte De Wolf – Cambier et Jean Blavier sont invités au CA car ils souhaitent mettre leurs compétences au service de la Fondation.

Collecte de fonds

Suite au refus du SPF Finances de renouveler l'agrément pour l'exonération fiscale des dons, le Fonds des Amis de la Fondation Pro Renovassistance a été créé au sein de la Fondation Roi Baudouin à l'initiative de trois sympathisant.e.s. Les dons à partir de 40 € par an faits à la Fondation Roi Baudouin bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé et seront réservés aux projets présentés par la Fondation Pro Renovassistance.

En fin d'année, nous avons lancé une campagne de récolte de fonds. La lettre proposait au choix un don au Fonds des Amis de la Fondation Pro Renovassistance ou un prêt à RENOVASSISTANCE asbl.

Les dons récoltés cette année par le Fonds des Amis de la Fondation Pro Renovassistance se montent à 34.870 €.

Pour information, le total des nouveaux prêts à RENOVASSISTANCE asbl en 2018, diminués des remboursements, s'élève à 420.000 € et le montant total des prêts s'élève à 5.167.000 € au 31/12/2018.

RENOVASSISTANCE asbl a aussi reçu des apports financiers de plusieurs fonds hébergés à la Fondation Roi Baudouin qui soutiennent ainsi la création de logements à finalité sociale.

Contacts avec d'autres associations et fondations

La Fondation Pro Renovassistance a participé à l'Assemblée Générale de la **Fédération Belge des Fondations Philanthropiques**. Leur texte sur la bonne gouvernance a été approuvé et signé par la FPRA.

La Fondation Pro Renovassistance a également participé à l'Assemblée Générale de **l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF)** et à leur colloque

sur la protection des données privées. Celui-ci était destiné à évaluer l'application concrète du RGPD (règlement général pour la protection des données de la vie privée) à la suite de la directive européenne devenue contraignante depuis mai 2018.

D'un point de vue politique, la Belgique se distingue par une grande confusion dans la création d'instances régionales et fédérales qui toutes ont en charge cette problématique.

Il est apparu que de nombreuses associations présentaient des lacunes importantes dans la protection des données privées de leurs membres : ordinateurs trop facilement accessibles, clefs USB qui se perdent, protections insuffisantes contre des pirates informatiques, vente de listings, etc.

Un groupe de travail au sein de l'AERF récolte le maximum de conseils destinés à aider les associations membres à se conformer au RGPD. Une initiative bien nécessaire vu la complexité du problème.

Grâce à l'action initiée par Ludovic Vandeputte, et qui a été poursuivie par un administrateur de l'asbl une nouvelle structure semblable à RENOVASSISTANCE a été créée à Gand : la **vzw 't Pandschap**.

Un administrateur a participé au 40^{ème} anniversaire de l'asbl « **La Rue** » à Molenbeek, partenaire pour un projet immobilier de la FPRA.

Un administrateur a participé à un échange entre **4WINGS-SOHONET** et RENOVASSISTANCE. Il a fait une présentation de RA et de la FPRA ainsi que des deux colloques organisés en lien avec Nicolas Bernard et l'Université Saint-Louis.

Une réflexion a été menée sur le rajeunissement du logo de la FPRA.

Les activités de la Fondation ont reçu un écho dans les deux E-News annuels communs à l'asbl.

Immeubles en propriété

- **Rue des Quatre Vents 25-25b à 1080 Molenbeek St Jean**

L'immeuble a été acheté par la Fondation Pro Renovassistance en octobre 2017. L'immeuble a été cédé par bail emphytéotique de 27 ans à l'asbl à la même date avec mission de la rénover. La Fondation participera financièrement aux travaux de rénovation pour un montant de 200.000 €.

Les travaux ont commencé fin 2018. Le projet a été agréé pour l'obtention du label « be exemplary », le jardin sera géré en collaboration avec l'asbl « La Rue » et le logement intergénérationnel sera organisé avec « Convivial ».

- **Avenue d'Itterbeek 175-177**

L'acte d'achat et l'acte de bail-rénovation avec RA ont été signés au mois de novembre 2018. La FPRA a pris l'engagement de payer 250.000 € à RA comme part de propriétaire. En novembre, l'ASBL a désigné l'entrepreneur des travaux de rénovation. La promesse de prime rénovation est attendue pour débiter les travaux.

- **Rue Bonaventure 61 à Jette**

L'asbl « La Thebaïde », propriétaire de cet immeuble, l'a cédé à la fondation pour un prix avantageux car elle ne pouvait plus le gérer et souhaitait lui garder une destination sociale.

La Fondation Roi Baudouin, par l'intermédiaire du fonds Celina Ramos a fait à cette occasion un prêt de 150.000 € à la Fondation pro Renovassistance pour lui permettre d'acquérir le bien (prêt à 10 ans minimum et sans intérêt).

L'acte d'achat et l'acte de bail-rénovation avec RA ont été signés au mois de novembre 2018, de même qu'un mandat hypothécaire en faveur de la Fondation Roi Baudouin pour garantir le prêt de Celina Ramos.

Bilan et résultats

Le réviseur a examiné nos comptes et le CA les a approuvés. Les points suivants méritent une petite explication :

- **Bilan – Actif**

- ◆ Tous les anciens immeubles ont été réévalués en 2017 : ces valeurs sont restées inchangées
- ◆ Les immeubles confiés en usufruit à l'asbl sont diminués de la valeur de cet usufruit dans l'asbl
- ◆ L'immeuble de l'avenue Eekhoud est diminué de la valeur non amortie dans l'asbl de la rénovation moins les primes.
- ◆ Les trois nouveaux immeubles (Quatre Vents, Itterbeek 175 et Bonaventure) sont inscrits pour leur valeur d'acquisition augmentée de la part propriétaire dans le cout de la rénovation.

- **Bilan – Passif**

- ◆ Le fonds Celina Ramos nous a prêté 150.000 € pour nous permettre d'acquérir la maison de la rue Bonaventure. Prêt sans intérêt et à 10 ans renouvelables.
- ◆ Dette pour rénovation Quatre Vents : 1/3 de l'engagement de 200.000€ a déjà été payé en 2018.
- ◆ Dette pour rénovation Itterbeek 175 : sera payée en 3/3 selon l'avancement du chantier.
- ◆ Dette à la FRB : 5% de ce qu'a reçu le « Fonds des amis de » sera retenu par la FRB pour les frais de gestion du fonds.

- **Résultat positif**

L'exercice se termine avec un boni de **73.663,71 €**

Perspectives pour l'année 2019

Réactualiser la convention de garantie des prêts par l'ajout des deux dernières acquisitions faites par la FPRA en 2018. Tous les immeubles de la FPRA seront ainsi mis en garantie des prêts à RA.

Poursuivre la recherche pour cloner le « système RA » en Wallonie à l'exemple de la nouvelle structure qui a été créée à Gand : la **vzw 't Pandschap**.

Renforcement et confirmation du recrutement de nouveaux administrateurs.

Le renouvellement de la présidence d'honneur de la Princesse Claire.

L'acquisition éventuelle d'un logement neuf pour garantir l'indexation des prêts à l'ASBL.

Renouvellement du site web : finalisation de la révision de la présentation de l'E-News commun avec RA.

Poursuite des discussions sur le rajeunissement du logo de la FPRA.

Déménagement du siège social pour suivre LPT et RA.

Poursuite des contacts avec les acteurs non marchands du développement de logements à caractère social.

Suivi et contrôle des 3 rénovations d'immeubles de la FPRA confiées à RA.

Le conseil d'administration :

Jean-François Lehembre, *président*
Nicole Bivort, *secrétaire*
Bernard Cassiers, *trésorier et délégué à la gestion journalière*

Paul Defawe
Michel Lemaire
Gabrielle Lefèvre